23me Année — N° 5387 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX: RUE NEUVE, 17 Lundi 20 Janvier 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
En France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, le 19 JANVIER 1879

Bulletin du jour

Le *Journal officiel* continue à publier chaque jour des listes de nominations et de promotions dans la Légion d'honneur ou dans toutes les branches de l'administration. Ces décrets sont considérés comme le testament politique des membres du cabinet.

On persiste, en effet, à croire plus que jamais que le ministère Dufaure sera battu demain et il suffit pour se convaincre de la vraisemblance de cet évènement, de lire le compte-rendu des discussions qui ont eu lieu dans les diverses réunions des groupes républicains de la Chambre.

L'Union républicaine s'est réunie, au nombre de 120 membres, sous la présidence de M. Floquet, pour aviser sur la conduite à tenir dans le débat sur l'interpellation de M. Senard. La réunion, après une assez longue discussion, a déclaré qu'il y avait lieu d'insister sur la nécessité d'une épuration très-sévère dans tout le personnel administratif. M. Floquet a été chargé de porter à la tribune l'expression des réclamations de l'Union républicaine.

Au centre gauche la réunion était peu nombreuse et les membres les plus influents étaient absents. Néanmoins on a adopté un ordre du jour motivé rédigé par M. Ribot et qui est ainsi conçu :

« Le centre gauche donne son adhésion à l'ensemble du programme ministériel, il attend avec confiance les explications et les actes du cabinet et il ne doute pas qu'un ministère républicain, fort de l'appui du Parlement, ne donne complète satisfaction aux légitimes désirs de ses amis et du pays tout entier, notamment en ce qui concerne le personnel des services publics. »

On voit que l'adhésion du centre gauche a une portée singulièrement relative.

La réunion de la gauche républicaine a été très-agitée; quelques partisans du Ministère ont vainement demandé qu'on laissât à M. Dufaure le temps de prouver que ses actes valent mieux que ses paroles. Le procès-verbal de la séance prouve que ces efforts *in extremis* ont été impuissants car il porte en toutes lettres cette phrase significative : « La gauche est d'avis, à l'unanimité, que la déclaration ministérielle lue à la tribune est inacceptable. »

Quant aux dispositions de l'extrême-gauche, elles ne sont pas douteuses. La réunion qui a eu lieu hier sous la présidence de M. Louis Blanc, a été aussi courte que nette et à l'unanimité, on a refusé au cabinet le vote de confiance qu'il demande.

Presque tous les journaux de l'extrême-gauche réclament du gouvernement l'amnistie pleine et entière et le retour de l'Assemblée à Paris.

Un membre très influent de la gauche disait hier que la solution de la question du retour à Paris était extrêmement simple. Si un beau matin au lieu d'aller à Versailles, nous nous donnions tous rendez-vous au palais Bourbon, est-ce que le retour à Paris ne serait pas un fait accompli, et que pourrait-il advenir de cet incident imprévu ?

Et l'article de la Constitution qui proclame que le siège du gouvernement et des Chambres est à Versailles ? Tant que le pacte Constitutionnel existe, il doit être respecté et la majorité de la Chambre, si puissante qu'elle soit, ne pourra pas forcer le maréchal de Mac-Mahon à demander la révision de la Constitution. Il est évident que les gauches veulent le retour à Paris, mais il est probable qu'elles ne pourront guère l'obtenir que vers l'époque où tous les condamnés de la Commune et les 41,000 contumaces rentrés à Paris, formeront une armée assez puissante pour envahir le Palais Bourbon, lorsque le moment leur paraîtra opportun.

LA CRISE

On lit dans l'*Estafette* :

« La journée d'aujourd'hui a été employée en pourparlers. Les ministres se sont réunis ce matin, sous la présidence de M. Dufaure, et M. de Marcère, appuyé par plusieurs de ses collègues, a vivement soutenu la nécessité d'élargir dans la discussion de lundi, les déclarations formulées dans le programme ministériel et de donner notamment satisfaction sur la question du personnel.

« M Dufaure a paru d'abord manifester quelque hésitation, préférant, disait-il, se retirer après en avoir donné les motifs au pays, plutôt que d'avoir l'air de céder. Finalement, il a promis d'accentuer dans un sens plus libéral les parties de la déclaration qui étaient restées dans le vague et à l'état de simple indication. »

—

« Les dispositions des membres appartenant aux quatres groupes de la majorité ne se sont pas sensiblement modifiées depuis les réunions d'hier qui reflètent assez bien, malgré quelques réticences, les intentions dont ils sont animés.

» Néanmoins, il faut signaler dans la gauche républicaine, qui est l'appoint sérieux de la majorité du cabinet, l'idée formellement arrêtée dans l'esprit de la plupart des députés qui composent ce groupe, de ne se prêter à soutenir le cabinet que sous la condition expresse que ses déclarations donneront satisfaction aux exigences des gauches sur les deux points principaux : le personnel et la magistrature.

Il y a accord parfait sur cette question entre tous, et l'on peut, en conséquence, être assuré que si le ministère, par l'organe du président du conseil, veut se prêter aux concessions demandées, son existence sera prolongée au moins de quelques mois.

—

« L'irritation de l'extrême gauche persiste.

» Nous croyons que le discours que prononcera M. Madier de Montjau, en soutenant l'ordre du jour spécial présenté par ce groupe sera une attaque d'une extrême vivacité contre le ministère.

—

» Quant à l'Union républicaine une grande partie de ses membres marchera d'accord avec la gauche républicaine, tout en soulignant à la tribune, par l'organe de M. Floquet, combien est précaire l'appui qu'ils prêtent au gouvernement.

» Il va sans dire que nous ne nous occupons que de l'hypothèse où M. Dufaure se prêterait aux concessions qui lui sont demandées, et fléchirait sur quelques points de la déclaration. »

—

D'après la *Patrie*, le maréchal aurait déclaré très-nettement que sa démission était au bout de la ligne que l'on ajouterait à la Déclaration du gouvernement.

—

Il paraît certain dès à présent que le général de Galliffet sera nommé gouverneur de l'Algérie, en remplacement du général Chanzy.

Outre que le général de Galliffet est intimement lié avec M. Gambetta, on reproche beaucoup au général Chanzy, dans l'entourage de ce dernier, de n'avoir pas montré les qualités administratives nécessaires pour mener à bien les affaires de notre colonie.

On lui reproche également son attitude vacillante et peu nette dans l'ordre politique. A force d'avoir voulu ménager la chèvre et le chou, il n'a réussi qu'à indisposer tout le monde.

—

On lit dans la *France* :

« Nous avons soigneusement contrôlé, depuis hier soir, toutes les nouvelles mises en circulation, par nos confrères, au sujet de la crise ministérielle, et voici le résultat de nos informations :

» L'ordre du jour, à demi favorable au cabinet, voté par le centre gauche, n'a été adopté, tout amendé qu'il est, que par l'unanimité des 28 membres présents de ce groupe.

» La séance de la gauche républicaine avait, au contraire, recueilli un certain nombre de dissidents du centre, qui réclamaient fort énergiquement la formelle assurance de la part des ministres qu'on ferait des changements nombreux dans les personnels administratif et judiciaire.

» D'un autre côté, les meilleurs amis de M. Dufaure n'osent promettre que son langage sera, lundi, de nature à contenter la majorité, ni surtout, que ses actes, en ce qui concerne le personnel de la magistrature debout, puissent donner à la gauche pleine satisfaction.

» Dès à présent, on considère le ministère comme virtuellement renversé. Tout au plus espère-t-on garder trois des ministres actuels dans le prochain cabinet.

» Nous le répétons ; ce ne sont là que des prévisions ; mais elles ont pour elles d'avoir été puisées à d'excellentes sources et d'être appuyées par des chiffres que la discrétion seule nous empêche de révéler. »

—

On lit dans le *Temps* :

« La gauche républicaine se réunit à l'heure où nous mettons sous presse, pour renouveler son bureau.

» Ainsi qu'avait déjà permis de le remarquer la réunion d'hier, le sentiment du groupe est de plus en plus accusé dans le sens du maintien du cabinet, pour le cas où M. Dufaure ferait lundi des déclarations assez nettes pour corriger l'effet de son programme.

» On considère comme certain que si le garde des sceaux tient un langage satisfaisant il obtiendra la majorité.

—

Le *Moniteur Universel* s'exprime ainsi : « Résolu à ne pas faire un pas de plus vers une majorité qui vient de révéler un si grand défaut d'esprit politique, le ministère pourrait être considéré déjà comme renversé, s'il n'avait pour lui la confiance presque unanime du Sénat. » Par suite de cette confiance, le *Moniteur* croit qu'on peut tout craindre et tout espérer.

—

Nous continuons à reproduire les articles que le *Times* consacre à la situation et particulièrement à l'attitude de la gauche. Le *Times* n'a cessé d'être favorable, on le sait, à l'établissement en France du gouvernement républicain ; les reproches qu'il adresse à la gauche n'en ont que plus de portée :

La majorité des gauches, nous avons honte de le dire, paraît résolue à renverser le ministère. Cela semblerait cependant incroyable, partout ailleurs qu'en France ; nulle autre part, excepté dans ce pays, où les partis sont affolés de passion, on n'imaginerait qu'un cabinet qui n'a remporté que des succès dans près d'une centaine d'élections de députés, dans les élections sénatoriales, qu'un cabinet dont les tendances ont été constamment approuvées par la nation, puisse être culbuté.

Le ministère Dufaure n'a qu'une seule chose contre lui : les impatiences d'une majorité irréfléchie qui se laisse mener à l'aveugle par quelques ambitieux.

Le programme ministériel comprend toutes les réformes compatibles avec la prudence. Quelques ardents gauchers répondent à cela que la question du personnel prime tout, que de ce chef le cabinet n'offre pas des garanties suffisantes, et qu'il devrait avant tout procéder aux destitutions qu'on lui demande.

Le ministère réplique avec raison et dignité que la confiance s'accorde et ne s'achète pas, et qu'il se déshonorerait en procédant aux hécatombes de fonctionnaires qu'on veut lui imposer.

Et, en effet, les hommes en ce moment au pouvoir perdraient toute considération s'ils consentaient à une pareille subordination servile du pouvoir exécutif à la législature, et s'ils se faisaient les valets adjects d'un parlement abject.

« Telle est cependant la situation, et jamais ce pauvre pays, abusé et à la merci des rivalités furieuses, n'a été dans une situation plus critique. Après des élections, qui étaient un immense succès dû à la sage liberté dont la France jouit depuis sept ans, tout est remis en question, et même, si la crise se dénoue pacifiquement, ceux qui croyaient à la sagesse et au patriotisme du parti républicain, seront forcés d'avouer qu'ils s'étaient trompés.

« Ce parti, dès qu'il est devenu maître de la situation, a aussitôt justifié toutes les prédictions de ses adversaires. Même si le cabinet Dufaure n'est pas renversé, l'avenir reste sombre et plein de périls.

« Si le ministère succombe, que fera celui qui le remplacera ? S'il ne provoque pas d'autres réformes que celles projetées par le cabinet Dufaure, à quoi bon avoir culbuté ce dernier ? Si on doit dépasser le programme actuel, alors il faut installer un ministère d'extrême gauche ; et en effet, au delà du programme Dufaure il ne reste plus que l'expulsion des communautés religieuses, l'abolition de l'inamovibilité de la magistrature, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'amnistie pleine et entière, l'impôt progressif, l'armée transformée en instrument politique ; en un mot, un bouleversement profond de la société par des mesures révolutionnaires, c'est-à-dire ce contre quoi la France proteste depuis le commencement du siècle.

« De pareilles visées ne peuvent être mises à exécution que par des hommes avec lesquels le maréchal de Mac Mahon ne saurait s'entendre à aucun prix, leur arrivée au pouvoir serait le signal de sa retraite, et il emporterait avec lui toute la confiance dont la République jouit aujourd'hui en Europe.

« Les ministres du 16 mai ont cruellement expié leur erreur sur les volontés de la nation : les gens qui poussent à la crise actuelle commettent la même faute et seront punis en conséquence.

« En ce moment, la France ne demande qu'une chose, c'est de ne pas être soumise à des secousses. L'Europe réclame la même chose, et ceux qui resteraient sourds à cet appel encourront une terrible responsabilité. »

La recherche de la paternité des enfants naturels.

Le sénat a été saisi, au mois de février 1878, par quatre de ses membres, d'une proposition de loi ayant pour objet d'autoriser la recherche de la paternité des enfants nés hors de mariage, interdite par l'article 340 du code civil, alors qu'elle est admise par la plupart des législations étrangères, et même en France par la juris prudence des Cours, sous forme d'interprétation de l'article 1384. Les signataires de la propositions sont : MM. Béranger son principal auteur, et de Belcastel, Foucher de Careil et Schœlcher. Ces honorables sénateurs, bien que séparés d'ordinaire en politique, se sont trouvés réunis en cette circonstance par une même sollicitude pour l'élément essentiel des forces nationales, représenté par la population. — C'est à ce dernier point de vue que la questions des enfants naturels et la proposition de loi qui les concerne, sont examinés aujourd'hui par le journal des économistes et nous croyons intéressant d'extraire de son article la statistique suivante : « Sous l'ancien droit français, resté en vigueur jusqu'à la promulgation du code civil (avril 1803), la recherche de la paternité était admise.

» En 1801, sur 903,418 naissances enregistrées à l'état-civil, 862,053 résultaient d'unions légitimes, et 41,365 étaient tous enfants naturels. Soit, pour ceux-ci, une proportion de 4,57 0/0 du total ou de 1 sur 21. 8. En 1802, sur 918,703 naissances, on en compte 42,708 d'enfants naturels, soit une proportion de 4,64 0/0 ou de 1 sur 21. 5. En 1803 4, année de la promulgation du Code, dont les dispositions nouvelles n'étaient encore connues que des légistes, le nombre des enfants naturels n'augmente que faiblement : 43,377 sur 907,305 naissances ; mais à partir de ce moment le mal va toujours grandir, à mesure que les hommes sauront mieux que l'impunité légale est assurée à leur inconduite, et que la femme seule en est responsable. En 1806, sur 916,179 naissances : 47.209 enfants naturels ; En 1807, sur 925,117, — 49 021. En 1808, sur 912.840, — 49.842. En 1809, sur 993.391, — 52,783.

La proportion s'est déjà élevée en 6 ans à 1 sur 17,68; et elle ne doit plus s'arrêter jusqu'à ce que le nombre des enfants naturels atteigne, en 1859, le chiffre maximum de 80,409 sur 1,017,896 naissances, soit 1 sur 1.265, sans arriver aussi haut, la moyenne des vingt années comprises entre 1851 et 1870 est encore de 73.364 enfants naturels sur 1,011,005 naissances soit 7,25 0/0 ou 1 sur 13.77.

Il convient d'ailleurs de dire, dès à présent, pour écarter du débat toute passion politique, que la forme du gouvernement de la France n'a exercé aucune influence spéciale sur ce triste progrès dans la débauche, dont la cause principale doit être surtout imputée à l'encouragement donné par la loi à l'inconduite et à la déloyauté masculine. Quatre fois, en effet, sous la restauration, la moyenne annuelle de 70 000 enfants naturels a été atteinte ou dépassée : il en a été de même huit fois sous la monarchie de juillet; treize fois de 1854 à 1870, et si elle s'est abaissée au dessous, de 1871 à 1875 inclus, en même temps que le nombre total des naissances diminuait de plus de 100 000 par an (861,708 au lieu de 1,011.005) la proportion des enfants naturels est devenue plus forte (67,104) soit 7,78 0/0 ou 1 sur 12,8, à mettre en regard de 4,57 0/0 et de 1 sur 21,8, en 1801.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 19 janvier.

M. Gambetta signifie, ce matin, par l'organe de la *République Française*, son arrêt de mort au ministère. « L'interpellation de lundi n'a plus d'intérêt, déclare la feuille gambettiste, et ne pourra rien changer à la situation. »

Voici le libellé de cet arrêt de mort :

« Si, comme tout l'annonce, le gouvernement doit passer en d'autres mains, c'est le ministère de l'union des gauches qu'il faut constituer fortement et soutenir avec résolution... C'est de ce côté sans doute que vont tourner les préoccupations des hommes politiques, et nous ne croyons pas qu'ils prennent désormais beaucoup d'intérêt au développement de l'interpellation de M. Sénard. Ni le gouvernement, ni la Chambre ne peuvent plus s'abuser eux-mêmes ni abuser personne sur leurs dispositions réciproques.

Le dissentiment est profond et il a éclaté publiquement. On dit que c'est là une manifestation spontanée, dont la réflexion pourra neutraliser les effets. Mais ne peut-on pas répondre que plus cette manifestation a été spontanée, plus elle a été sincère et plus elle accuse une incompatibilité d'humeur dont il semble bien présomptueux de vouloir arrêter les conséquences. Aussi, dans le monde parlementaire, on cherche vainement par quels prodiges le ministère pourrait ressaisir l'occasion qu'il a manquée et regagner la partie qu'il a perdue. »

Mais le *Journal des Débats* et les deux centres gauches du Sénat et de la Chambre des députés protestent contre cette condamnation, déclarant le programme ministériel parfait et affirmant que le cabinet représente les véritables aspirations nationales et qu'il faut le soutenir.

Laissons parler l'organe du centre gauche ; c'est curieux.

« Nous sommes sous un coup de vent : à quoi bon le nier ? Si nous y cédons, Dieu sait où nous serons emportés et en combien de morceaux nous serons épar-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 20 Janvier 1879.

— 78 —

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

XXV

NOEL LETELLIER

(Suite)

Hector, malgré l'espèce d'anéantissement dans lequel il semblait plongé, n'avait pas tardé à s'apercevoir des efforts que l'on tentait pour monter vers lui. De sa place il ne pouvait distinguer la personne qui venait à son secours, mais il l'entendait écréter le mur et devinait, au bruit de plus en plus rapproché, qu'elle faisait des progrès rapides. Enfin, comme il se penchait pour en juger, il vit tout-à-coup près de lui la figure douce et bienveillante, quoique énergique, de Noël Letellier.

Aussitôt qu'Hector l'eut reconnu, l'expression d'espérance et de joie qui déjà brillait sur son visage, s'effaça complétement. Il se rejeta en arrière et détourna la tête d'un air farouche.

Noël ne remarqua pas, ou ne voulait pas remarquer cette attitude hostile.

— Courage ! monsieur de Lovedy, dit-il d'un ton amical, je vous tirerai de là.

Et, tout en reprenant haleine, il promenait un regard plein de compassion et de curiosité sur son ancien ennemi.

Hector avait les traits décomposés, les yeux rouges ; ses cheveux et sa barbe étaient à moitié brûlés ; ses vêtements, noircis, tombaient en lambeaux ; de nombreuses contusions se voyaient sur ses mains et sur son visage.

Le rebord de maçonnerie sur lequel il avait trouvé un refuge, à l'intersection de la cheminée et de la muraille, était si peu large qu'il lui fallait s'y tenir accroupi, et qu'un mouvement mal calculé eût suffi pour le précipiter dans l'abîme. Il était pourtant depuis plusieurs heures dans cette affreuse situation et semblait à bout de force comme d'espérance.

Or, pendant que Noël faisait ces remarques dont il pouvait avoir à tirer parti, sa position à lui-même ne paraissait pas moins dangereuse. Il se cramponnait à la cime du mur, où il avait taillé deux excavations légères, et il était loin d'avoir la liberté d'action qui lui eût été nécessaire en pareille circonstance. Néanmoins, c'était à Hector seul qu'il songeait.

— Bon Dieu ! monsieur de Lovedy, reprit-il, comment êtes-vous venu à cette place ?

— Je n'en sais rien, répliqua Hector d'un ton brusque. Peut-être, continua-t-il avec ironie, suis-je monté par la cheminée... comme un ramoneur... C'est très-plaisant, n'est-ce pas ? Un ramoneur ! un ramoneur !

Et il fit entendre une espèce de rire lugubre.

Noël supposa que de violentes émotions avaient troublé l'esprit du malheureux jeune homme, et peut-être cette supposition n'était-elle pas sans fondement. Néanmoins il reprit, toujours avec douceur :

— Au fait, il importe peu de savoir comment vous êtes là ; le principal est de vous en tirer, et c'est à quoi je pense. J'ai apporté des crochets et des cordes ; permettez-moi de prendre les dispositions convenables...

— Laissez-moi tranquille, je ne veux rien de vous, interrompit Hector avec un accent haineux et irrité. Vous venez ici étaler un héroïsme dont vous comptez bien être récompensé plus tard... Cherchez un autre moyen pour attester votre magnanimité... et votre gymnastique. Quant à moi, j'aimerais mieux me précipiter dans ce brasier que d'accepter vos services... Ne m'approchez pas, ne me touchez pas... Si je veux vivre, ce n'est que pour me venger de vous !

Noël était de plus en plus convaincu qu'Hector avait le délire, mais il redoubla de patience et de bonhomie.

— Allons ! monsieur de Lovedy, répliqua-t-il, chassez de pareilles idées... Quand nous serons en bas, sur la terre ferme, je ne songerai nullement à vous imposer de la renaissance, et nous nous battrons en duel si vous en avez encore la fantaisie... En attendant, souffrez que j'essaye de vous sauver, ce qui ne sera pas commode, je vous assure !

— Non, non, ne me touchez pas, je vous le défends ! reprit Hector avec un redoublement de violence; si vous portez la main sur moi, je vous saisirai dans mes bras et nous tomberons ensemble au milieu des flammes... Ainsi je serai sûr que vous ne pourrez me survivre !

Noël fut effrayé de cette haine indomptable. Lovedy s'agitait sur son étroite corniche, comme s'il eût voulu réaliser sa menace.

Telle était donc la cause de cette inaction qui étonnait les spectateurs.

Noël éprouvait un mortel embarras. Que faire ? Comment vaincre cette aveugle obstination ? Employer la force était impossible, car la moindre apparence de lutte eût déterminé la chute des deux adversaires. Il recourut de nouveau aux raisonnements, aux instances; il alla jusqu'à la prière. Hector demeurait inflexible, ne répondait que par des paroles brèves et insultantes.

Le généreux Noël commençait à se demander s'il ne lui faudrait pas redescendre sans avoir terminé son œuvre de salut, quand il remarqua, dans son interlocuteur, un changement subit. Hector devint plus pâle, ses yeux se fermèrent, sa tête oscilla sur ses épaules; enfin, il se renversa en arrière et s'appuyant contre le massif de la cheminée, il demeura sans mouvement. Les fatigues, les émotions de cette nuit terrible l'avaient fort affaibli et la colère avait achevé d'épuiser ses forces; il était complètement évanoui.

Quand Noël reconnut la vérité, il s'assura d'abord qu'Hector ne pouvait tomber; puis, cherchant dans sa poche la gourde que Grivet lui avait remise et qui contenait de l'eau-de-vie, il voulut lui en faire avaler quelques gouttes; mais il se ravisa aussitôt.

— A quoi pensé-je donc ? se dit-il; s'il reprend connaissance, il refusera de nouveau mon secours... C'est la Providence qui envoie cet évanouissement... Oui, à présent je le sauverai malgré lui.. Je vais le traiter comme un ballot, c'est plus sûr.

Il remit la gourde dans sa poche et, déployant les cordes qu'il avait enroulées autour de son corps, il se prépara à ce difficile sauvetage.

La maçonnerie de la cheminée était munie, à l'extérieur, de barreaux de fer, comme il arrive souvent, afin de faciliter le ramonage, et Hector, instinctivement, avait dû se servir de ces barreaux pour descendre sur le toit. Noël s'assura qu'ils étaient d'une solidité suffisante, puis, passant un bout de sa grosse corde autour de plusieurs barreaux, il la fixa de sorte qu'elle pût supporter un poids considérable.

Alors il s'occupa d'Hector lui-même. Prenant une corde mince, il lui lia, avec précaution et sans le blesser, les bras et les jambes, afin que, s'il recouvrait ses sens, il ne pût faire aucun mouvement capable de déranger les manœuvres. Puis, il lui attacha le câble sous les aisselles, de manière à ce que le pauvre Hector, pendant la descente, eût toujours les pieds en bas.

Il s'agissait maintenant de le faire glisser le long de ce mur de quatre-vingts pieds de hauteur, en évitant les frottements dangereux et les secousses trop rudes; c'était la partie de l'entreprise qui présentait le plus de difficultés. Heureusement, parmi les débris du toit effondré se trouvait un tronçon de poutre encastré dans la muraille, et Noël enroula deux fois autour de cette poutre, pour servir de frein, le câble auquel Hector était attaché. Il y avait dans tous ses mouvements une aisance, une sûreté, une dextérité qui eussent dû rassurer la foule. Il allait et venait, sur l'étroite plate-forme, aussi tranquillement que s'il eût été sur un commode échafaudage, et sa merveilleuse sagacité lui permettait de prévoir tous les obstacles, de prévenir tous les dangers.

Le moment décisif arriva enfin. Noël avait à prendre Hector dans les bras, à le porter par-dessus la crête du mur et à donner lentement de la corde. Si Hector eût bougé le moins du monde pendant cette crise, ils étaient perdus tous les deux; mais il demeurait comme une masse inerte.

Ce fut seulement quand Noël, après avoir employé les plus minutieuses précautions, le poussa hors de la muraille, que Lovedy se ranima. La secousse réveilla en lui l'instinct de la vie; il laissa échapper un cri aigu, déchirant, d'un caractère funèbre, auquel répondit d'en bas le murmure sourd et prolongé des spectateurs.